

VITRY-SUR-SEINE (94)

Etude de Développement Durable pour l'aménagement de la ZAC Rouget de Lisle (ex ZAC RN 305 Sud)

Maitre d'Ouvrage : Ville Vitry sur Seine

Aménageur : SADEV 94

AMO Urbanisme Durable : LesEnR

Programme : 9Ha

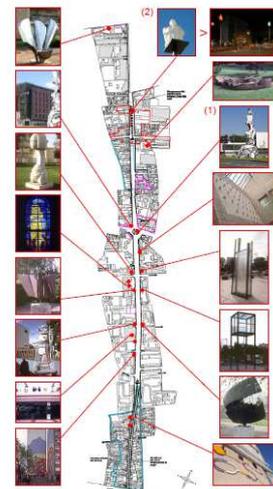
- 65 000 m² de SHON à vocation résidentielle, soit environ 800 logements,
- 65 000 m² de SHON à vocation d'activités économiques, à proximité de l'A86, pouvant accueillir des activités tertiaires, des activités PMI- PME ou des surfaces commerciales
- 5 000 m² de SHON à vocation de commerces de proximité et de services.
- 1 000 m² de SHON à vocation d'équipements publics de proximité.

Durée de la mission :

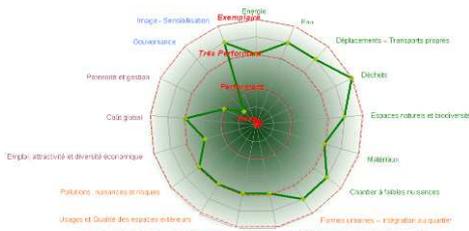
De janvier 2011 à octobre 2012

Éléments clés environnementaux :

- Favoriser la biodiversité, développer la présence de la nature en ville, participer à la mise en œuvre de la trame verte régionale
- Traiter de façon optimisée les risques, les pollutions et les nuisances
- Une gestion de l'eau exemplaire
- Favoriser la mixité sociale
- Favoriser les emplois
- Mettre en place une collecte pneumatique des déchets
- Mettre en place un réseau de chaleur



Plan de la ZAC



Profil DD de la ZAC

D'une superficie de plus de 9Ha, la ZAC Rouget de Lisle s'inscrit dans le périmètre de « l'éco-quartier RD 5/Vitry Sud Ardoines et dans la dynamique territoriale de la Grande Opération d'Urbanisme d'Intérêt National « Orly Rungis Seine Amont ». LesEnR accompagne la maîtrise d'ouvrage dans la définition des enjeux et objectifs de développement durable du projet et assiste la maîtrise d'œuvre urbaine dans la définition du projet urbain.



Plan masse - Archikubik



Eco - connecteurs - Archikubik